



**SANCTUAIRE SAINT JOSEPH DE MEMNI**

**BP 68 MEMNI ([www.saintjosephmemni.com](http://www.saintjosephmemni.com))**

## **AVEC JOSEPH POUR CHEMINER**

Frères et sœurs, nous continuons notre cheminement pour mieux connaître Joseph notre saint patron.

Nous allons parler du **mariage juif** selon Mt 1,18 « *or voici comment fut engendré Jésus Christ : Marie, sa mère, avait été accordée en mariage à Joseph : avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit saint* »

Le mariage juif se fait en deux étapes distinctes. La 1<sup>ère</sup> était la cérémonie de mariage qui a lieu à la synagogue en présence du rabbin. A ce stade, le marié et la mariée ne commencent pas à vivre ensemble. Après une période de plusieurs semaines ou plusieurs mois, la famille de la mariée l'accompagnait en grande cérémonie jusqu'à la demeure du marié. Ce n'est qu'alors qu'ils commençaient à vivre sous le même toit en tant que mari et femme en passant leur première nuit de noces.

Cette manière de faire ressemble à l'authentique mariage traditionnel africain où il y avait d'abord la dote qui est le mariage et ensuite l'entrée dans la maison de l'époux quelques temps plus tard par la jeune épouse accompagnée de ses amies de génération avec tous les ustensiles et autres outils de femmes.

Pourquoi les mariés ne vivaient pas ensemble le même jour ?

Ce temps permettait d'abord à l'époux de construire sa case pour recevoir sa femme. Ensuite cela leur apprenait la maîtrise de soi et donc la chasteté de sorte que par exemple le mari n'ait pas envie de tromper sa femme lorsque celle-ci se trouvera être nourrice et devra retourner auprès de sa mère dans sa famille.

Ainsi le mariage devient une éducation à la vie et au respect du corps de l'autre.

Aujourd'hui, le monde est tellement orienté vers le sexe que même avant la dote, les jeunes couchent déjà ensemble et n'ont plus le temps de développer les vertus nécessaires à la vie de couple. La conséquence est le concubinage notoire et l'offense à Dieu avec des grossesses non reconnues.

Demandons à saint Joseph la grâce de la chasteté et du mariage selon le cœur de Dieu.

Père Recteur Léonce OKOIN